



Durée de la formation : **3 jours**
21 heures en présentiel
9h-12h | 13h-17h/jour

Lieu de formation : **Espace Eco Efficacité**
Effectif : **6 participants maximum**
Mode financement : plan de formation
Tarif : **666,67 € HT / 800 € TTC**

L'audit énergétique en maison individuelle

OPQIBI 1911 ou 8731 Qualibat

Arrêté 14/06/2024

Objectifs

- Maîtriser l'approche technique et énergétique d'une habitation
- Argumenter et objectiver un projet d'amélioration énergétique d'une habitation
- Proposer des solutions innovantes, adaptées techniquement et financièrement et savoir les défendre
- Réaliser un audit énergétique conforme à l'Arrêté du 4 mai 2022

Publics

Ingénieurs, techniciens de bureau d'étude, architectes, travailleurs indépendants, professionnels du bâtiment ou de l'immobilier, diagnostiqueurs immobilier, bailleurs sociaux, délégués CEE

Pré-requis

- Avoir 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des équipements techniques du bâtiment ou de l'immobilier
- Connaissance des dispositifs constructifs et énergétiques.
- Questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français

Nature de la formation

- Action d'acquisition
- Entretien ou de perfectionnement des connaissances

Modalités et moyens pédagogiques

- Exposé, étude de cas
- Travail individuel
- Support papier ou numérique

Profil formateur

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT, expert en montage de dossier CEE

Référent technique : Cyril DUBOURG Référent pédagogique : Cyril DUBOURG



Kareen Gilardeau



01 30 53 37 69 / 06 12 88 42 80



ecoefficiteformations@gmail.com

Validation

- Attestation de présence, signature des feuilles d'émargement.
- Évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas et QCM
- La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROGRAMME

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

- L'audit incitatif
- L'audit réglementaire
- La qualification RGE Études : moyens humains et moyens matériels

DÉCOUVERTE DES OUTILS ET MÉTHODES, COLLECTE ET ORGANISATION DES DONNÉES

- Les logiciels référencés
- Leurs atouts et leurs inconvénients

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

- Ce que dit la réglementation
- Collecte des données : factures, relevés et plans
- Étude de prix et collecte des devis
- Scenarii envisagés
- Calcul des aides mobilisables

OUTILS, DONNÉES ET RAPPORTS

- Les appareils de mesure, quels sont-ils ?
- Quels types de renseignements doivent être pris en compte ?
- Relevé de pathologies éventuelles et précautions préalables
- Recueil des informations pertinentes
- Exploitation de ces dernières

ORGANISATION DE LA MISSION : DU DEVIS AU LIVRABLE, QUELLE PRESTATION VENDRE ?

- Préparation du devis
- Présentation de la mission
- Définition du livrable
- Organisation des relevés de terrain
- Réalisation des simulations
- Préparation de la restitution

TRAVAIL SUR ÉTUDE DE CAS EN HABITATION INDIVIDUELLE

- Étude de cas
- Simulation via un logiciel adapté
- Proposition de scenarii
- Présentation et argumentation des projets proposés
- Conformité de l'audit énergétique à la grille de contrôle réglementaire, Arrêté du 14 juin 2024

QCM final d'évaluation

